

Madame Elisabeth Borne
Première ministre
Hôtel de Matignon
57 Rue de Varenne
75700 Paris

Le 4 juillet 2022

Madame la première Ministre,

Les incertitudes autour de la capacité nationale à faire face aux demandes d'électricité au cours de l'automne – hiver 2022/2023 incitent RTE à annoncer de possibles mesures de ruptures d'approvisionnement.

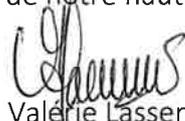
Si des mesures pour soulager le réseau électrique devaient être déployées dans les mois à venir, il est essentiel que nous soyons associés à toute réflexion sur leur organisation afin d'éviter des conséquences lourdes sur la santé et la sécurité sanitaire de nos concitoyens par faute d'une rupture de la chaîne du froid.

Nos adhérents stockent, réceptionnent et expédient des denrées alimentaires périssables ainsi que des produits de santé qui doivent être maintenus en permanence à des niveaux de température indispensables à leur conservation (entre -25°C et +18°C selon les produits). Ils sont également amenés à congeler ou décongeler des denrées alimentaires (fruits & légumes, viandes, beurre, plats cuisinés) et ces procédés doivent être réalisés de manière continue pour qu'ils soient sans risque pour la salubrité des produits.

Les professionnels que nous représentons, qui exploitent, sous température dirigée, des entrepôts, des plateformes logistiques ou de transport, souhaitent donc vous alerter sur le caractère essentiel de leurs activités et le besoin impératif pour leurs bâtiments de ne pas être privés d'énergie de manière intempestive et sans consultation préalable.

Nous vous remercions pour l'attention que vous prêterez à notre requête et nous restons à votre entière disposition pour toute information complémentaire que vous pourriez souhaiter.

Recevez, Madame la première ministre, l'expression de notre haute considération.



Valérie Lasserre
Déléguée Générale

Copie à M. Antoine PELLION
Conseiller Écologie, Agriculture, Énergie, Logement et Transports